



Maître d'ouvrage :

MAIRIE DE COTIGNAC

Place de la Mairie

83570 COTIGNAC

Opération :

CONSTRUCTION D'UN HANGAR

AUX SERVICES TECHNIQUES

83570 COTIGNAC

C.C.T.P.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot 02 - GROS ŒUVRE / RAVALEMENT

Sommaire

02.1 PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
02.2 TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEROULEMENT DU CHANTIER.....	3
02.3 TERRASSEMENT pour FONDATIONS.....	3
02.4 CANALISATIONS - RESEAUX SUR EMPRISE DU BÂTIMENT.....	4
02.5 INFRASTRUCTURES - FONDATIONS.....	4
02.6 SUPERSTRUCTURES - OUVRAGES EN ELEVATION.....	5
02.7 SUPERSTRUCTURES - PLANCHERS.....	6
02.8 TROUS - SCELLEMENTS - CALFEUTREMENTS - MENUS OUVRAGES.....	6
02.9 TRAVAUX EXTERIEURS.....	6

PRESCRIPTIONS GENERALES

QUANTITÉS PROPOSÉES

Les quantités figurantes au présent cadre sont réputées vérifiées et acceptées par l'entreprise selon les prescriptions communes à tous les corps d'état, article 9.00.

Dans l'ancien, les côtes devront être vérifiées sur place avant implantation des ouvrages.

GÉNÉRALITÉS

L'entrepreneur est tenu de consulter la description de l'ensemble des différents lots et sera soumis aux obligations définies dans les prescriptions communes.

Etendue de la prestation

Tous les ouvrages décrits ci-dessous sont considérés fournis et posés, sauf indications contraires.

Les dimensions des ouvrages en béton armé, de structure et de charpente sont données à titre indicatif.

Elles seront obligatoirement calculées et vérifiées par un bureau d'études agréé.

La prestation due par l'attributaire comprend toutes les sujétions de fourniture, de mise en place, de scellements, de fixations, d'aménagement de prises, de calfeutrement, d'étanchéité, de nettoyage définitif, de mise en service, etc. et toutes autres sujétions nécessaires pour assurer une exécution conforme aux règles de l'art, une finition irréprochable.

En ce qui concerne le classement des matériaux et à leur réaction au feu, ces derniers devront être adaptés pour un bâtiment technique public.

02.1.2.2 Documents de références

Sont applicables les Avis Techniques et DTU liés aux ouvrages décrits et mis en œuvre, avec mémento et additifs, normes correspondantes, recommandations professionnelles et règles de l'art.

Tous les produits et matériaux employés devront être pourvus d'un avis favorable du C.S.T.B. en cours de validité.

TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEROULEMENT DU CHANTIER

Installation du chantier : l'entreprise se réfèrera aux Prescriptions communes TCE.

Elle devra prévoir : clôture, téléphone, bureau, réfectoire pour 6 personnes, nettoyage, trait de niveau, constat des existants, branchements eau et électricité provisoires pour le chantier, protection, panneau de chantier, implantation

Gestion et organisation du chantier par le lot Gros Œuvre

L'entreprise de Gros Œuvre aura à sa charge la gestion et l'organisation du chantier :

Coordination et pilotage de tous les corps d'état. Propreté du chantier et de ses abords pendant et en fin de chantier, gestion du compte prorata.

Etude technique par BET

Voir généralités ci-dessus. Zone de sismicité 2 (faible). Catégorie d'importance : II

Le cas échéant, prévoir en conséquence les règles PS-MI, Normes NF P 06-014

TERRASSEMENT POUR FONDATIONS (sans objet à la charge du lot 01)

PRESCRIPTIONS GENERALES POUR LES TERRASSEMENT DE FONDATIONS

Le curage méticuleux des fonds de fouilles devra être réalisé de manière à ne pas laisser, une couche de matériaux meubles, susceptible de tasser.

La fondation sera creusée à concurrence du bon sol homogène.

Le fond de fouille sera réceptionné par le bureau de contrôle le BET avant mise en œuvre du béton.

Les quantités calculées tiennent uniquement compte des dimensions théoriques des ouvrages.

Ces quantités pourront varier selon la profondeur des fondations réellement exécutées et les dimensions données par le Maître d'Ouvrage.

Les quantités supplémentaires résultantes de surlargeurs de terrassements non indiquées par le Maître d'Ouvrage seront à la charge de l'entreprise.

FOUILLES EN RIGOLE

Sans Objet

INFRASTRUCTURES - FONDATIONS

Mise en œuvre, dimensionnement et ferrailage selon plans d'exécution à fournir par un BET.

Les dimensions des ouvrages sont données selon une hypothèse d'un sol portant 2 bars.

Seuls ces ouvrages pourront subir une modification de leur quantité en fonction du sol rencontré et de l'étude BA.
Les quantités calculées tiennent uniquement compte des dimensions théoriques des ouvrages.
Les quantités supplémentaires résultantes de sur largeurs de terrassements sont à la charge de l'entreprise.

DALLES

Dalle pleine BA dosé à 350 kg, épaisseur

Dalle pleine en béton armé épaisseur 30 cm sur un remblai technique de 40 cm (ballast à la charge du lot 01)

Dalle d'un box de lavage inclinée, hydrofugée et lissée

Nappes de treillis soudés ST25C

Semelles filantes 15x40 cad. HA6e=30+8HA10filants

SUPERSTRUCTURES - OUVRAGES EN ELEVATION

Mise en œuvre, dimensionnement et ferrailage selon plans à fournir par un BET

MURS EN AGGLOS

Élévation en maçonnerie d'agglomérés creux de béton hourdés au mortier y/c toutes sujétions pour retours, jambages, trumeaux, pièces spéciales, arases. Rejointoiement en plein simultané.

Mur en agglos de 20/20/50

Murs en agglos creux 20/20/50 Rejointoiement en plein simultané. Compris tous les éléments verticaux et horizontaux de raidissements en béton armés

CHAINAGES

Si non compris dans le chapitre agglos

Chaînages horizontaux et de rives sur les murs pignons béton

Armatures 4kg/ml

RAIDISSEURS

Raidisseurs verticaux BA coffré ou dans blocs spéciaux préfa. sur agglos de 20 Armatures 4kg/ml

PRESCRIPTIONS GENERALES RAVALEMENT DE FACADES

QUANTITÉS PROPOSÉES

Les quantités figurants au présent cadre sont réputées vérifiées et acceptées par l'entreprise selon les prescriptions communes à tous les corps d'état, article 9.00.

Dans l'ancien, les supports seront vérifiés pour adapter les préparations et les produits à mettre en œuvre.

GÉNÉRALITÉS

L'entrepreneur est tenu de consulter la description de l'ensemble des différents lots et sera soumis aux obligations définies dans les prescriptions communes.

Etendue de la prestation

La prestation due par l'attributaire comprend toutes les sujétions de fourniture et applications nécessaires pour assurer une exécution conforme aux règles de l'art, une finition irréprochable.

Documents de références

Sont applicables les Avis Techniques et DTU liés aux ouvrages décrits et mis en œuvre, avec mémento et additifs, normes correspondantes, recommandations professionnelles et règles de l'art.

Tous les produits et matériaux employés devront être pourvus d'un label NF Environnement ou Ecolabel.

De plus les modes d'application devront être conformes aux prescriptions du fabricant.

Garantie

L'entreprise contractera une garantie de bonne tenue du système de protection proposé, valable 10 ans, auprès de son fournisseur et qui sera incluse dans son prix.

Elle respectera toutes les préconisations pour la validité de cette garantie.

Coloris

L'entrepreneur donnera un nuancier correspondant à la marque de peinture employée et acceptée par la Commune conforme au permis de construire

Tous les coloris seront choisis par la Commune qui demandera des essais de teinte le cas échéant.

Préparations des supports

Tous les supports devront être réceptionnés par l'entreprise avant le début de ses travaux.

Sont tacitement inclus tous les travaux de préparation pour l'obtention d'un ouvrage soigné (type B) selon définition du DTU.

Une préparation spécifique est à prévoir sur les supports existants.

RAVALEMENT

Plusieurs échantillons seront exécutés sur place afin de déterminer la couleur et la qualité de finition avec la Commune et conforme au permis de construire. Une toile de verre sera mise en place pour lier les supports hétérogènes (béton-agglos, ...)

ECHAFAUDAGE

Echafaudages de pieds réglementaires de toutes les façades en accord avec le coordonnateur S.P.S. :

- échelles métalliques emboîtables, d'une largeur adaptée à la hauteur – pieds réglables et stabilisateurs - croisillons de contreventement longitudinal, clips de serrage – tous aménagements nécessaires au sol pour assurer la stabilité – ces échelles devront être ancrées dans les murs en partie haute et intermédiaire pour les grandes hauteurs (percements, rebouchage, raccords),
- garde-corps métalliques clipés sur les échelles – hauteur réglementaire
- planchers avec cadre aluminium et remplissage en panneaux hydrofuge reposant sur les échelles avec clips de serrage espacement des planchers suivant réglementation.
- échelles d'accès à chaque niveau de plancher, avec trappe de fermeture, poignées de levage
- garde-corps métalliques clipés sur les échelles – hauteur réglementaire
- filets de protection à maille fine pour protéger les chutes de matériaux – fixés sur les échelles.

PREPARATION

Protection des menuiseries existantes.

Lessivage haute pression et rinçage de tous les résidus - protection des ouvrages adjacents -nettoyage en fin de travaux.

Pendant cette phase de travaux un sondage des maçonneries sera exécuté pour s'assurer de la bonne tenue des supports.

FACADES COURANTES

Préparation de supports, garnissage des fentes et fissures avec bandes et produits adaptés selon épaisseur à traiter, traitement des fers, des éclats de béton, des enduits, ragréage éventuel, soubassements,

Enduit mortier/ deux couches d'enduit mortier bâtard (chaux et ciment). Finition lissée frottée fin à l'éponge.

Epaisseur mini après grattage 15mm. Bandes armées sur toutes les liaisons entre agglos et béton coffré.

Finition par badigeon à la chaux aérienne 100 % minérale à exécuter en 2 passes application à la brosse teinte et polychromie au choix du maître d'Ouvrage

Tableaux en enduit identique aux façades.